

Mariage Précoce En République Démocratique Du Congo : Déterminants, Conséquences Et Stratégies De Lutte

[Child Marriage In The Democratic Republic Of The Congo: Determinants, Consequences And Control Strategies]

MBUKILA MALAKU Rosette¹

¹Section : Histoire, Institut Supérieur Pédagogique de KITOY,
Kwilu, République Démocratique du Congo

Auteur Correspondant : MBUKILA MALAKU Rosette, rosettembukila@gmail.com



Résumé : Le mariage précoce demeure une problématique sociale, sanitaire et éducative importante en République Démocratique du Congo, particulièrement chez les adolescentes exposées à diverses formes de vulnérabilité. Cette étude vise à analyser les principaux déterminants du mariage précoce, ses conséquences sur les filles et les stratégies susceptibles de contribuer à sa réduction en République Démocratique du Congo.

Une approche documentaire et analytique a été adoptée à partir des données et travaux portant sur le mariage précoce et les conditions socioéconomiques, culturelles, éducatives et sanitaires qui lui sont associées. L'analyse met en évidence plusieurs déterminants, notamment la précarité socioéconomique des ménages, la déscolarisation des filles, certaines normes socioculturelles, la faible autonomisation des adolescentes ainsi que l'insuffisance de leur accès à l'information et aux services adaptés. Le mariage précoce entraîne également des conséquences importantes, parmi lesquelles l'interruption de la scolarité, les grossesses précoces, la vulnérabilité socioéconomique, la dépendance financière et l'exposition accrue aux problèmes de santé reproductive.

Face à cette situation, la lutte contre le mariage précoce nécessite une approche multisectorielle reposant sur le maintien des filles à l'école, leur autonomisation socioéconomique, la sensibilisation des familles et des communautés, l'amélioration de l'accès aux services de santé reproductive et le renforcement de l'application des mécanismes de protection de l'enfant. Une action coordonnée entre les différents acteurs apparaît ainsi nécessaire pour réduire durablement le mariage précoce en République Démocratique du Congo.

Mots-clefs : Inégalité de genre, Décrochage scolaire, Grossesse adolescente, Santé reproductive, Vulnérabilité sociale, Scolarisation des filles, Droits humains.

Abstract: Child marriage remains a major social, health, and educational concern in the Democratic Republic of the Congo, particularly among adolescent girls exposed to various forms of vulnerability. This study aims to analyze the main determinants of child marriage, its consequences for girls, and the strategies that could contribute to reducing its occurrence in the Democratic Republic of the Congo.

A documentary and analytical approach was adopted based on data and studies addressing child marriage and its associated socioeconomic, cultural, educational, and health conditions. The analysis highlights several determinants, including household socioeconomic vulnerability, girls' school dropout, certain sociocultural norms, limited empowerment of adolescent girls, and insufficient access to appropriate information and services.

Child marriage also has significant consequences, including interruption of schooling, early pregnancy, socioeconomic vulnerability, financial dependence, and increased exposure to reproductive health problems. Addressing this phenomenon requires a multisectoral approach based on keeping girls in school, strengthening their socioeconomic empowerment, raising awareness among families and communities, improving access to reproductive health services, and reinforcing the implementation of child protection mechanisms.

Coordinated action involving the different stakeholders is therefore necessary to achieve a sustainable reduction in child marriage and improve the protection, education, health, and socioeconomic opportunities of adolescent girls in the Democratic Republic of the Congo.

Keywords: Gender inequality, School dropout, Adolescent pregnancy, Reproductive health, Social vulnerability, Girls' education, Human rights.

1. INTRODUCTION

Le mariage précoce, entendu comme tout mariage formel ou toute union informelle impliquant une personne âgée de moins de 18 ans, demeure une problématique majeure de protection de l'enfant et de respect des droits humains. Malgré les progrès enregistrés au cours des dernières décennies, cette pratique reste répandue dans plusieurs régions du monde et touche particulièrement les filles. Elle s'inscrit dans un ensemble complexe de facteurs socioéconomiques, éducatifs, familiaux et socioculturels qui limitent l'autonomie des adolescentes et peuvent compromettre leur transition vers l'âge adulte [1].

Les déterminants du mariage précoce sont multiples et interdépendants. La pauvreté des ménages, la déscolarisation, les inégalités entre les sexes, certaines normes sociales et pratiques socioculturelles ainsi que la faible autonomie des adolescentes figurent parmi les facteurs susceptibles de favoriser le maintien de cette pratique. Le mariage précoce peut, à son tour, compromettre la poursuite de la scolarité, limiter les possibilités d'insertion socioéconomique et exposer les adolescentes à des grossesses précoces ainsi qu'à différents problèmes liés à la santé reproductive [1], [2].

En République Démocratique du Congo, le phénomène demeure préoccupant. Les données disponibles montrent qu'une proportion importante de jeunes femmes entre en union avant l'âge de 18 ans, avec des disparités liées notamment au milieu de résidence, au niveau d'instruction et aux conditions socioéconomiques des ménages [3]. Cette situation met en évidence le caractère multidimensionnel du mariage précoce et la nécessité de l'appréhender au-delà de sa seule dimension matrimoniale.

La République Démocratique du Congo dispose pourtant d'un cadre juridique destiné à protéger les enfants et à encadrer le mariage. Le Code de la famille fixe notamment à 18 ans l'âge minimum du mariage, tandis que d'autres dispositifs nationaux de protection de l'enfant visent à préserver les mineurs contre les pratiques susceptibles de compromettre leur développement [4]. Cependant, la persistance du mariage précoce montre que l'existence des dispositions juridiques ne suffit pas, à elle seule, à éliminer les facteurs économiques, éducatifs, familiaux et socioculturels qui entretiennent le phénomène.

Cette persistance soulève ainsi une double préoccupation. D'une part, il importe de mieux comprendre les déterminants qui continuent à favoriser le mariage précoce dans le contexte congolais et les conséquences qui en découlent pour les adolescentes. D'autre part, il convient d'examiner les stratégies susceptibles de renforcer les interventions existantes en tenant compte des réalités socioéconomiques, éducatives, sanitaires et culturelles du pays.

C'est dans cette perspective que la présente étude porte sur le **mariage précoce en République Démocratique du Congo, ses déterminants, ses conséquences et les stratégies de lutte**. Elle cherche à répondre à la question suivante : **quels sont les principaux déterminants et conséquences du mariage précoce en République Démocratique du Congo et quelles stratégies peuvent contribuer efficacement à sa réduction ?**

L'objectif général de cette étude est d'analyser les déterminants et les conséquences du mariage précoce en République Démocratique du Congo afin d'identifier les stratégies susceptibles de contribuer à sa réduction. Plus spécifiquement, il s'agit d'examiner l'ampleur du phénomène, d'identifier ses principaux déterminants socioéconomiques, éducatifs, familiaux et socioculturels, d'analyser ses conséquences sanitaires, éducatives et socioéconomiques et, enfin, d'examiner les principales stratégies susceptibles de renforcer la lutte contre le mariage précoce et la protection des adolescentes.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Type et cadre de l'étude

La présente étude est une recherche documentaire à visée descriptive et analytique portant sur le mariage précoce en République Démocratique du Congo. L'approche documentaire permet de rechercher, sélectionner, organiser et analyser de manière structurée les connaissances disponibles sur une problématique déterminée [5]. Dans le cadre de cette étude, elle est utilisée pour examiner l'ampleur du mariage précoce, ses principaux déterminants, ses conséquences ainsi que les stratégies de lutte mises en œuvre ou proposées.

L'étude est principalement centrée sur la République Démocratique du Congo. Les données provenant d'autres pays d'Afrique subsaharienne sont considérées lorsqu'elles apportent des éléments pertinents permettant de compléter ou de mettre en perspective les observations relatives au contexte congolais.

2.2. Sources documentaires et stratégie de recherche

La recherche documentaire porte sur des articles scientifiques, des rapports institutionnels, des enquêtes nationales, des documents officiels et des publications d'organisations nationales et internationales traitant du mariage précoce. Une priorité est accordée aux documents concernant directement la République Démocratique du Congo.

La recherche est effectuée à partir de mots-clés en français et en anglais, utilisés seuls ou en combinaison. Les termes de recherche sont organisés selon les principaux axes de l'étude, comme présenté dans le Tableau 1.

Tableau 1. Principaux mots-clés utilisés pour la recherche documentaire

Axes de recherche	Mots-clés en français	Mots-clés en anglais
Phénomène étudié	Mariage précoce, mariage des enfants	Child marriage, early marriage
Population	Adolescente, jeune fille	Adolescent girl, young woman
Déterminants	Pauvreté, déscolarisation, normes socioculturelles, inégalité de genre	Poverty, school dropout, sociocultural norms, gender inequality
Conséquences	Grossesse précoce, santé reproductive, abandon scolaire, vulnérabilité sociale	Adolescent pregnancy, reproductive health, school dropout, social vulnerability
Stratégies	Prévention, protection de l'enfant, autonomisation, maintien scolaire	Prevention, child protection, empowerment, girls' education
Cadre géographique	RDC, Afrique subsaharienne	DRC, Sub-Saharan Africa

Les différentes combinaisons de ces termes permettent d'identifier les publications portant sur les déterminants, les conséquences et les stratégies de lutte contre le mariage précoce.

2.3. Critères de sélection des documents

La sélection repose sur la pertinence des documents au regard des objectifs de l'étude. Sont retenus les travaux fournissant des informations sur au moins une des dimensions suivantes : ampleur du mariage précoce, déterminants, conséquences ou stratégies de lutte.

La priorité est accordée aux publications concernant la République Démocratique du Congo. Les études réalisées dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne sont retenues lorsqu'elles permettent une comparaison pertinente avec le contexte congolais.

Les critères appliqués sont présentés dans le Tableau 2.

Tableau 2. Critères d'inclusion et d'exclusion des documents

Critères	Inclusion	Exclusion
Thématique	Mariage précoce ou mariage des enfants	Travaux sans rapport direct avec le phénomène
Population	Adolescentes, jeunes filles et femmes ayant connu une union avant 18 ans	Populations ne permettant pas d'étudier le mariage avant 18 ans
Zone géographique	RDC prioritairement ; Afrique subsaharienne pour comparaison	Contextes sans pertinence pour l'étude
Dimensions	Ampleur, déterminants, conséquences ou stratégies de lutte	Aucune des dimensions retenues
Sources	Articles scientifiques, rapports institutionnels, enquêtes et documents officiels	Sources non vérifiables ou d'origine non identifiable
Langue	Français et anglais	Documents dans une langue ne permettant pas une exploitation fiable
Qualité	Méthodologie ou origine des données identifiable	Informations insuffisamment documentées

2.4. Dimensions d'analyse

Les informations recueillies sont organisées autour de trois dimensions principales correspondant directement aux objectifs de l'étude.

La première dimension concerne les **déterminants du mariage précoce**, regroupés en facteurs socioéconomiques, éducatifs, familiaux, socioculturels et institutionnels.

La deuxième porte sur les **conséquences du mariage précoce**, notamment les conséquences sanitaires et reproductives, éducatives, socioéconomiques, familiales et psychosociales.

La troisième concerne les **stratégies de lutte**, comprenant notamment les interventions juridiques et institutionnelles, éducatives, sanitaires, socioéconomiques et communautaires.

2.5. Extraction et organisation des données

Les données pertinentes sont extraites des documents sélectionnés à l'aide d'une grille de lecture structurée. Pour chaque document sont relevés l'auteur ou l'institution, l'année de publication, la zone géographique, le type d'étude ou de document, la population concernée, les principaux résultats ainsi que leur relation avec les déterminants, les conséquences ou les stratégies de lutte.

Les informations recueillies sont ensuite classées par thème afin de permettre leur synthèse et leur comparaison.

2.6. Analyse des données

Les données font l'objet d'une **analyse descriptive, thématique et comparative**. L'analyse descriptive permet de présenter les principales caractéristiques et données quantitatives disponibles sur le phénomène. L'analyse thématique permet d'identifier et de regrouper les déterminants, les conséquences et les stratégies de lutte rapportés dans les documents sélectionnés.

L'analyse comparative permet d'examiner les convergences et les divergences entre les différentes sources, en accordant une attention particulière aux résultats concernant la République Démocratique du Congo. Les résultats sont présentés sous forme narrative et synthétisés dans des tableaux lorsque la nature des données le permet.

2.7. Considérations éthiques

La présente étude repose sur l'exploitation de données secondaires provenant de documents déjà publiés et n'implique aucun contact direct avec des participants. Aucune donnée personnelle ou nominative n'est collectée. L'intégrité scientifique est respectée à travers la fidélité dans la présentation des informations, l'identification des sources utilisées et le respect des règles de citation et de référencement.

Important pour la version définitive : il nous reste à fixer précisément la **période couverte par la recherche documentaire** (par exemple 2015–2025 ou 2016–2026), les **bases réellement consultées** et la référence méthodologique [5]. Ces éléments ne doivent pas être inventés : ils doivent correspondre à la recherche documentaire que nous allons effectivement utiliser pour construire les résultats.

3. RÉSULTATS

3.1. Ampleur du mariage précoce en République Démocratique du Congo

L'analyse des données disponibles montre que le mariage précoce demeure une réalité importante en République Démocratique du Congo. Environ trois jeunes femmes sur dix ont été mariées ou mises en union avant l'âge de 18 ans [3]. Cette situation présente toutefois d'importantes disparités selon le milieu de résidence et les conditions socioéconomiques.

Les données disponibles montrent notamment que le phénomène est davantage observé en milieu rural qu'en milieu urbain. Elles mettent également en évidence un gradient socioéconomique important : les filles appartenant aux ménages les plus pauvres sont proportionnellement plus exposées au mariage avant 18 ans que celles appartenant aux ménages les plus favorisés [3].

Tableau 3. Ampleur et disparités du mariage précoce en République Démocratique du Congo

Indicateurs	Proportion
Femmes mariées ou en union avant 18 ans	29,9 %
Femmes mariées ou en union avant 18 ans en milieu rural	41,3 %
Femmes mariées ou en union avant 18 ans en milieu urbain	14,6 %
Mariage avant 18 ans dans les ménages les plus pauvres	49 %
Mariage avant 18 ans dans les ménages les plus riches	7 %

Ces résultats montrent que le mariage précoce n'est pas réparti uniformément dans la population congolaise. L'écart observé entre les milieux rural et urbain ainsi qu'entre les catégories socioéconomiques suggère une association importante du phénomène avec les conditions de vie des ménages.

3.2. Principaux déterminants du mariage précoce

L'analyse des documents retenus met en évidence plusieurs catégories de déterminants. Les facteurs les plus fréquemment rapportés concernent les conditions socioéconomiques, le niveau d'instruction et la scolarisation des filles, les normes de genre et certaines pratiques socioculturelles et familiales [3], [6].

La pauvreté apparaît comme un facteur particulièrement important. Les données présentées précédemment montrent une fréquence nettement plus élevée du mariage avant 18 ans parmi les catégories socioéconomiques défavorisées. Parallèlement, le faible niveau d'instruction et l'interruption de la scolarité réduisent les perspectives éducatives et socioéconomiques des adolescentes et peuvent accroître leur vulnérabilité au mariage précoce [6].

Les normes relatives aux rôles des filles et des femmes au sein de la famille et de la communauté constituent également une dimension importante. Dans certains contextes, les attentes familiales et communautaires relatives au mariage, à la sexualité et au rôle social des adolescentes peuvent influencer leur entrée précoce en union [6], [7].

Tableau 4. Synthèse des principaux déterminants du mariage précoce identifiés en RDC

Catégories	Principaux déterminants identifiés	Effets observés ou mécanismes associés	Catégories
Socioéconomiques	Pauvreté et précarité des ménages	Vulnérabilité accrue des filles et limitation des possibilités éducatives	Socioéconomiques
Éducatifs	Faible niveau d'instruction et déscolarisation	Réduction des perspectives scolaires et professionnelles	Éducatifs
Socioculturels	Normes sociales relatives au mariage et au rôle de la fille	Acceptation ou maintien de l'entrée précoce en union	Socioculturels
Familiaux	Pressions et décisions familiales	Réduction de l'autonomie décisionnelle de l'adolescente	Familiaux
Genre	Inégalités entre filles et garçons	Faible pouvoir décisionnel et limitation des opportunités	Genre
Contextuels	Ruralité et vulnérabilité des communautés	Accès plus limité à l'éducation et aux mécanismes de protection	Contextuels

Sources : synthèse des données et études retenues [3], [6], [7].

3.3. Conséquences du mariage précoce

Les conséquences identifiées sont multidimensionnelles et concernent particulièrement l'éducation, la santé reproductive, la situation socioéconomique ainsi que la sécurité et le bien-être des adolescentes.

Sur le plan éducatif, le mariage précoce est associé à une participation plus faible des filles à l'éducation formelle [7]. L'entrée en union peut ainsi limiter la poursuite des études et, par conséquent, réduire les possibilités futures d'insertion professionnelle et d'autonomisation économique.

Sur le plan sanitaire et reproductif, le mariage précoce expose les adolescentes à une entrée plus rapide dans la vie reproductive. Les données nationales montrent qu'environ une femme âgée de 20 à 24 ans sur quatre avait déjà donné naissance avant l'âge de 18 ans, avec une proportion plus élevée en milieu rural [8]. Cette situation souligne les relations étroites entre vulnérabilité sociale, entrée précoce en union et maternité adolescente.

Le mariage précoce est également associé à des problèmes de sécurité et de bien-être. Une étude menée auprès d'adolescentes dans l'Est de la RDC a montré que les filles mariées présentaient une participation scolaire plus faible et une exposition plus importante à différentes formes de violence. Dans cette étude, le mariage était notamment associé à une augmentation de plus de trois fois du risque de violence sexuelle [7].

3.4. Synthèse des principales conséquences

Les conséquences observées peuvent être regroupées en quatre dimensions principales : éducative, sanitaire et reproductive, socioéconomique et psychosociale.

Tableau 5. Principales conséquences associées au mariage précoce

Dimensions	Conséquences principales
Éducative	Interruption ou faible participation scolaire, limitation du niveau d'instruction
Sanitaire et reproductive	Maternité précoce, vulnérabilité en matière de santé sexuelle et reproductive
Socioéconomique	Réduction des perspectives professionnelles, dépendance économique et maintien de la vulnérabilité
Sociale et psychosociale	Faible autonomie décisionnelle, isolement et exposition accrue à certaines formes de violence

Sources : synthèse des études et données analysées [7], [8].

3.5. Stratégies de lutte contre le mariage précoce

L'analyse des documents met en évidence la nécessité d'une réponse multidimensionnelle. Les stratégies identifiées concernent principalement l'éducation des filles, leur autonomisation, la protection juridique, la santé sexuelle et reproductive ainsi que la mobilisation des familles et des communautés.

Le maintien des filles dans le système éducatif apparaît comme un axe particulièrement important. Les travaux réalisés en RDC montrent les liens existants entre niveau d'éducation et mariage précoce et soulignent l'importance des interventions permettant aux filles de poursuivre leur scolarité [6]. La réduction de la vulnérabilité économique des ménages constitue également un levier susceptible de limiter certaines conditions favorisant les unions précoces.

À ces interventions doivent s'ajouter le renforcement de l'application des dispositions légales relatives à l'âge du mariage, l'amélioration de l'accès des adolescentes aux services de santé sexuelle et reproductive et le développement d'actions communautaires destinées à agir sur les normes sociales qui favorisent ou tolèrent le mariage des enfants.

Les principales stratégies identifiées sont synthétisées dans le Tableau 6.

Tableau 6. Principales stratégies de lutte contre le mariage précoce en RDC

Axes d'intervention	Stratégies prioritaires	Principaux acteurs concernés
Éducation	Maintien et réintégration des filles à l'école	État, écoles, familles, communautés
Socioéconomique	Autonomisation des filles et soutien aux ménages vulnérables	État, partenaires sociaux, organisations de développement
Juridique	Application effective de l'âge légal du mariage et des mécanismes de protection	Justice, services de protection, autorités locales
Sanitaire	Accès à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive	Services de santé, programmes de santé des adolescents
Communautaire	Sensibilisation et transformation des normes sociales favorisant les unions précoces	Familles, leaders communautaires et religieux, associations
Institutionnel	Coordination des interventions et renforcement des dispositifs de protection de l'enfant	Institutions publiques et partenaires

Sources : synthèse des documents analysés [3], [6], [8].

4. DISCUSSION

La présente étude avait pour objectif d'analyser les déterminants et les conséquences du mariage précoce en République Démocratique du Congo ainsi que les principales stratégies susceptibles de contribuer à sa réduction. Les résultats de l'analyse documentaire montrent que ce phénomène demeure multidimensionnel. Sa persistance apparaît liée à l'interaction de facteurs socioéconomiques, éducatifs, socioculturels, familiaux et institutionnels. Ses conséquences concernent principalement la santé reproductive, la scolarisation, l'autonomie socioéconomique et le bien-être des adolescentes. Ces résultats montrent également que les stratégies de lutte doivent agir simultanément sur plusieurs dimensions.

4.1. Ampleur du mariage précoce en République Démocratique du Congo

Les résultats montrent que le mariage précoce demeure une réalité préoccupante en République Démocratique du Congo et qu'il présente d'importantes disparités selon les caractéristiques socioéconomiques et le milieu de résidence [3]. La proportion plus importante observée parmi les populations économiquement défavorisées et dans les zones rurales suggère que les conditions de vie constituent une dimension importante dans la compréhension du phénomène.

Cette situation peut notamment être mise en relation avec les difficultés d'accès et de maintien des filles dans le système éducatif. Dans certains ménages vulnérables, les contraintes économiques peuvent limiter les ressources consacrées à la scolarisation et réduire les perspectives éducatives des adolescentes. L'UNICEF souligne, dans le contexte congolais, l'importance de l'éducation des filles pour rompre le cycle de pauvreté et prévenir notamment les mariages et les grossesses précoces [6].

Les disparités observées montrent ainsi que le mariage précoce ne devrait pas être considéré uniquement comme le résultat d'une décision individuelle ou familiale. Il s'inscrit dans un environnement plus large marqué par les inégalités socioéconomiques, les possibilités éducatives offertes aux filles et les normes sociales qui déterminent leur place et leurs perspectives au sein de la communauté.

4.2. Déterminants du mariage précoce

Les résultats de cette étude mettent en évidence plusieurs déterminants interdépendants. La pauvreté et la précarité économique apparaissent parmi les facteurs importants. Elles peuvent limiter les possibilités éducatives des filles et renforcer leur dépendance à l'égard de leur famille ou de leur conjoint. Dans ce contexte, le mariage peut parfois être perçu comme une réponse à la vulnérabilité économique du ménage, alors qu'il peut contribuer, à plus long terme, au maintien de cette vulnérabilité.

La déscolarisation constitue également une dimension centrale. La relation entre éducation et mariage précoce fonctionne dans les deux sens : une fille qui quitte prématurément l'école peut être davantage exposée à une union précoce, tandis que le mariage peut lui-même provoquer ou renforcer l'interruption de la scolarité. Les données internationales montrent que l'éducation constitue un important facteur de protection et que les filles issues des ménages plus instruits et économiquement favorisés sont généralement moins exposées au mariage pendant l'enfance [9].

Les facteurs socioculturels doivent également être pris en considération. Certaines normes relatives au rôle social de la fille, à la sexualité, à la maternité et à la constitution d'un foyer peuvent contribuer à l'acceptation des unions précoces. Lorsque ces représentations s'accompagnent d'une faible autonomie décisionnelle des adolescentes, les possibilités pour celles-ci de décider du moment et des conditions de leur mariage peuvent être considérablement réduites.

Ces observations montrent que les différents déterminants ne doivent pas être analysés séparément. La pauvreté peut favoriser la déscolarisation ; la déscolarisation peut réduire les perspectives économiques ; les normes de genre peuvent limiter l'autonomie de la fille ; et l'ensemble de ces facteurs peut renforcer sa vulnérabilité au mariage précoce. Une stratégie de prévention limitée à un seul déterminant risque donc de produire des effets insuffisants.

4.3. Conséquences sanitaires et reproductives

Les résultats mettent également en évidence l'importance des conséquences sanitaires et reproductives du mariage précoce. L'entrée en union à l'adolescence peut accélérer le début de la vie reproductive et exposer les filles à une maternité précoce, particulièrement lorsque leur pouvoir de décision concernant la sexualité et la contraception est limité.

Cette observation rejoint les données de l'Organisation mondiale de la Santé, selon lesquelles le mariage des enfants constitue un facteur important de grossesse adolescente. Les grossesses précoces peuvent avoir des conséquences physiques, psychologiques et sociales et sont davantage observées parmi les adolescentes appartenant aux catégories socioéconomiques défavorisées ou ayant un faible niveau d'instruction [10].

Le problème ne se limite donc pas à l'âge auquel survient la grossesse. Il concerne également la capacité des adolescentes à accéder à l'information, à la contraception et à des services de santé sexuelle et reproductive adaptés. Une adolescente mariée qui dispose d'une faible autonomie décisionnelle peut rencontrer davantage de difficultés à décider du moment de sa première grossesse ou de l'espacement des naissances.

La prévention du mariage précoce doit ainsi être étroitement associée à l'amélioration de l'accès des adolescentes aux services de santé sexuelle et reproductive. Cette approche permettrait non seulement de prévenir certaines grossesses précoces, mais également de renforcer leur capacité à prendre des décisions éclairées concernant leur santé.

4.4. Conséquences éducatives, sociales et économiques

L'interruption de la scolarité constitue l'une des conséquences majeures identifiées. Lorsqu'une adolescente entre précocement en union, les responsabilités conjugales et familiales peuvent devenir difficilement compatibles avec la poursuite régulière des études. Cette situation peut limiter l'acquisition de compétences et réduire les possibilités futures d'accès à un emploi et à une autonomie économique.

Les observations faites en République Démocratique du Congo corroborent cette relation. Landis et al. ont montré, à partir d'une étude réalisée auprès d'adolescentes dans 14 communautés du Sud-Kivu, que le mariage des enfants était associé à une participation plus faible à l'éducation formelle ainsi qu'à une exposition plus importante aux violences physiques, sexuelles et

émotionnelles [7]. Les adolescentes mariées présentaient notamment un risque de violence sexuelle supérieur à celui des adolescentes non mariées.

La relation entre mariage précoce, éducation et pauvreté peut ainsi prendre la forme d'un processus cumulatif. La pauvreté augmente la vulnérabilité au mariage précoce ; celui-ci peut interrompre la scolarité ; la faible scolarisation limite ensuite les possibilités professionnelles et peut renforcer la dépendance économique. Le phénomène risque ainsi de contribuer à la reproduction intergénérationnelle des inégalités.

Au-delà de l'éducation et des conditions économiques, les conséquences touchent également l'autonomie et le bien-être des filles. Une entrée précoce dans la vie conjugale peut réduire les possibilités de participation sociale et accroître la dépendance envers le conjoint ou la famille. L'exposition aux violences observée dans certaines études réalisées en RDC montre que la protection des adolescentes mariées doit également constituer une composante importante des interventions [7].

4.5. Stratégies de lutte contre le mariage précoce

Les résultats montrent que la lutte contre le mariage précoce nécessite une réponse multisectorielle. L'existence d'un âge légal du mariage constitue une base importante, mais la législation ne peut produire pleinement ses effets lorsque les facteurs économiques, éducatifs et socioculturels qui entretiennent le phénomène persistent.

Le premier axe prioritaire concerne donc **l'éducation des filles**. Le maintien des adolescentes à l'école permet non seulement d'améliorer leur niveau d'instruction, mais également d'élargir leurs perspectives professionnelles et leur autonomie. Les données disponibles soulignent l'importance de l'éducation dans la prévention simultanée du mariage et des grossesses précoces [6], [9].

Le deuxième axe concerne **l'autonomisation socioéconomique**. Les interventions destinées aux filles devraient être accompagnées de mesures réduisant la vulnérabilité économique des familles. Les programmes de protection sociale, les mécanismes de soutien à la scolarisation et le développement des perspectives économiques peuvent contribuer à réduire les conditions favorisant l'entrée précoce en union.

Le troisième axe concerne **la santé sexuelle et reproductive**. Les adolescentes doivent pouvoir accéder à une information adaptée à leur âge ainsi qu'à des services de santé de qualité. Les recommandations récentes insistent sur la nécessité d'associer prévention du mariage des enfants, prolongation de la scolarité, amélioration des perspectives économiques et accès aux services de santé sexuelle et reproductive [10].

Le quatrième axe concerne **la mobilisation communautaire**. Les stratégies doivent associer les parents, les adolescents, les responsables communautaires, les autorités locales ainsi que les leaders traditionnels et religieux. Leur implication est importante pour agir sur les normes sociales qui peuvent favoriser ou légitimer les unions précoces.

Enfin, le cinquième axe concerne **l'application effective des mécanismes juridiques et institutionnels de protection**. L'interdiction juridique doit être accompagnée d'actions éducatives, économiques et communautaires. Une approche exclusivement répressive pourrait déplacer le phénomène vers des unions informelles sans nécessairement supprimer les facteurs qui en sont à l'origine [11].

4.6. Implications pour les politiques et programmes en RDC

Les résultats de cette étude suggèrent que les politiques de lutte contre le mariage précoce en République Démocratique du Congo devraient privilégier une approche intégrée. Les interventions éducatives, sanitaires, économiques, juridiques et communautaires devraient être complémentaires plutôt que conduites de manière isolée.

Dans le secteur éducatif, une attention particulière devrait être accordée au maintien des filles dans l'enseignement secondaire ainsi qu'aux mécanismes permettant la réintégration scolaire des adolescentes mariées ou devenues mères. Les interventions devraient également cibler les populations les plus vulnérables, notamment dans les zones rurales et les ménages économiquement défavorisés.

Dans le domaine sanitaire, le renforcement des services adaptés aux adolescents devrait permettre un meilleur accès à l'information sur la santé sexuelle et reproductive, à la contraception et aux soins nécessaires. Les programmes communautaires devraient parallèlement favoriser le dialogue avec les familles sur les conséquences du mariage précoce et sur les avantages liés à la poursuite de la scolarité des filles.

Enfin, une coordination renforcée entre les secteurs de l'éducation, de la santé, de la justice, de la protection sociale et les organisations communautaires apparaît nécessaire. Une telle approche permettrait d'agir simultanément sur les causes du phénomène, d'améliorer la protection des adolescentes déjà mariées et de réduire le risque de nouvelles unions précoces.

4.7. Limites de l'étude

La présente étude comporte certaines limites liées principalement à son caractère documentaire. Les données disponibles sur le mariage précoce en République Démocratique du Congo ne couvrent pas nécessairement toutes les provinces de manière homogène. Les différences de périodes, de populations étudiées, de méthodes de collecte et d'indicateurs utilisés peuvent également limiter la comparaison directe entre certaines sources.

Par ailleurs, la disponibilité limitée de données récentes et désagrégées au niveau provincial ne permet pas toujours d'apprécier avec précision les variations locales du phénomène. Certaines dimensions socioculturelles peuvent également être insuffisamment documentées par les études quantitatives disponibles.

Malgré ces limites, la convergence des informations issues des différentes sources permet de dégager les principales dimensions associées au mariage précoce en RDC et de mettre en évidence la nécessité d'une réponse intégrée associant **éducation, autonomisation socioéconomique, santé reproductive, protection juridique et mobilisation communautaire**.

5. CONCLUSION

Le mariage précoce demeure une problématique importante en République Démocratique du Congo en raison de son ampleur et de la diversité des facteurs qui contribuent à sa persistance. Cette étude avait pour objectif d'analyser ses principaux déterminants, ses conséquences ainsi que les stratégies susceptibles de renforcer la lutte contre ce phénomène.

L'analyse met en évidence le caractère multidimensionnel du mariage précoce. Sa persistance est notamment associée à la précarité socioéconomique des ménages, à la déscolarisation et au faible niveau d'instruction des filles, aux inégalités de genre, à certaines normes socioculturelles et familiales ainsi qu'aux insuffisances dans l'application des mécanismes de protection. Ces facteurs interagissent et renforcent la vulnérabilité des adolescentes, particulièrement dans les contextes socioéconomiques défavorisés.

Les conséquences dépassent largement la seule entrée précoce en union. Elles touchent la santé sexuelle et reproductive, la poursuite de la scolarité, l'autonomie économique ainsi que le bien-être social et psychosocial des adolescentes. Le mariage précoce peut ainsi contribuer à maintenir un cercle de vulnérabilité dans lequel la précarité favorise l'entrée précoce en union, tandis que celle-ci limite à son tour les possibilités éducatives, professionnelles et économiques des filles.

La réduction durable de ce phénomène nécessite par conséquent une approche multisectorielle combinant le maintien et la réintégration des filles à l'école, leur autonomisation socioéconomique, l'amélioration de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, l'application effective des dispositions juridiques relatives à la protection de l'enfant et la mobilisation des familles et des communautés. Une coordination renforcée entre les secteurs de l'éducation, de la santé, de la justice et de la protection sociale apparaît également indispensable.

En définitive, la lutte contre le mariage précoce en République Démocratique du Congo ne peut reposer sur une intervention isolée. Elle nécessite une action concertée et adaptée aux réalités locales, accordant une attention particulière aux adolescentes les plus vulnérables. Des recherches complémentaires fondées sur des données récentes et désagrégées au niveau provincial permettraient de mieux documenter les particularités locales du phénomène et d'orienter davantage les interventions de prévention.

RÉFÉRENCES

- [1] UNICEF, *Child Marriage: Latest Trends and Future Prospects*. New York: United Nations Children's Fund, 2023.
- [2] UNICEF, *Is an End to Child Marriage within Reach? Latest Trends and Future Prospects*. New York: United Nations Children's Fund, 2023.
- [3] UNICEF, *Statistical profile on child marriage: Democratic Republic of the Congo*. New York: United Nations Children's Fund, 2023. (UNICEF DATA)
- [4] République Démocratique du Congo, *Loi n° 16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la Loi n° 87-010 du 1er août 1987 portant Code de la famille*. Kinshasa, 2016.
- [5] M. J. Page et al., "The PRISMA 2020 statement: An updated guideline for reporting systematic reviews," *BMJ*, vol. 372, n71, 2021.
- [6] G. Bagamboula Mayamona, J.-C. Bounou Bazika and Q. Wodon, "Girls' Education and Child Marriage in Central Africa | Insights from Qualitative Fieldwork Part I: The Democratic Republic of Congo," *Journal of Global Catholicism*, vol. 7, no. 1, 2022, doi: 10.32436/2475-6423.1120. (crossworks.holycross.edu)
- [7] D. Landis, K. Falb, I. Michelis, T. Bakomere and L. Stark, "Violence, Well-Being and Level of Participation in Formal Education among Adolescent Girls in Eastern Democratic Republic of the Congo: The Role of Child Marriage," *Studies in Social Justice*, vol. 12, no. 2, pp. 273–290, 2018, doi: 10.26522/ssj.v12i2.1632. (Brock University Journals)
- [8] UNICEF République Démocratique du Congo, *Rapport national sur les enfants et les Objectifs de développement durable en République Démocratique du Congo*. Kinshasa: UNICEF, 2024.
- [9] I. Seff, A. Williams, F. Hussain, D. Landis, C. Poulton, K. Falb and L. Stark, "Forced Sex and Early Marriage: Understanding the Linkages and Norms in a Humanitarian Setting," *Violence Against Women*, vol. 26, no. 8, pp. 787–802, 2020, doi: 10.1177/1077801219845523. (Sage Journals)
- [10] World Health Organization, *WHO Guideline on Preventing Early Pregnancy and Poor Reproductive Outcomes among Adolescents in Low- and Middle-Income Countries*. Geneva: World Health Organization, 2025.
- [11] World Health Organization, "Policy and education: Ways to end child marriage and prevent adolescent pregnancy," Geneva: World Health Organization, 2025.